

**POUR LES PERSONNES AFFILIÉES DEPUIS LE 01/07/2014
VOICI LE BARÈME APPLICABLE A COMPTER DU 01/01/2019**

Tranches	Revenus mensuels	Adhérent-e	Adhérent-e + 1 enfant	Famille
1	jusqu'à 800€	56,67€	102,24€	147.17€
2	801 à 1250€	80.04€	148.98€	217.91€
3	1251 à 1500€	86.23€	157.62€	233.92€
4	1501 à 1750€	93.59€	171.18€	257.29€
5	1751 à 2000€	98.50€	180.99€	275.75€
6	2001 à 2250€	105.86€	195.71€	299.12€
7	2251 à 2500€	112.05€	206.86€	320.15€
8	2501 à 2750€	118.25€	217.91€	337.33€
9	au-delà de 2750€	123.15€	226.56€	355.79€

Le montant de la cotisation pour les adhérent-es est fixé le jour de l'adhésion et est calculé à partir du montant des revenus de retraite, du salaire, de l'indemnité de chômage ou de tout autre revenu (ligne 1 "vous"), figurant sur l'avis d'imposition de l'année N-1.

Pour les adhérent-es retraité-es :

Il est réajusté sans effet rétroactif à la réception par l'organisme prestataire (Malakoff Médéric) de la nouvelle notification d'impôts ou de la déclaration de revenus reprenant les revenus de retraite sur 12 mois.

En attente de cette notification, et pour tenir compte que les revenus d'activité sont supérieurs au montant des retraites, la tranche de cotisation retenue est inférieure de 2 niveaux à celle correspondant au revenu mensuel de la dernière notification d'impôts envoyée avec le bulletin d'affiliation.

Pour les autres adhérent-es : la tranche de cotisation retenue est celle correspondant aux revenus mensuels calculés à partir du dernier avis d'imposition comme défini ci-dessus. Un avis d'imposition sera demandé chaque année pouvant entraîner une modification de la tranche de cotisation sans effet rétroactif.

A défaut de fournir les justificatifs, le montant maximum (tranche 9) est appliqué

Cette complémentaire santé est réservée aux seul-es adhérent-es à l'AMAE

Ne pas être à jour de votre adhésion et/ou de votre cotisation vous expose à être radié-e

**POUR LES PERSONNES AFFILIEES AVANT LE 01/07/2014
VOICI LE BAREME APPLICABLE A COMPTER DU 01/01/2019**

Tranches	Revenus mensuels	Adhérent- e	2 Adhérents- es	3 Adhérents-es dont au moins 1 enfant	Famille
1	jusqu'à 800€	56.67€	102.24€	137.88€	155.17€
2	801 à 1250€	80.04€	148.98€	201.21€	217.91€
3	1251 à 1500€	86.23€	157.62€	217.92€	233.92€
4	1501 à 1750€	93.59€	171.18€	236.38€	257.29€

**POUR LES PERSONNES AFFILIEES AVANT LE 01/07/2014
VOICI LE BAREME APPLICABLE A COMPTER DU 01/01/2019**

Tranches	Revenus mensuels	Adhérent- e	2 Adhérents- es	3 Adhérents-es dont au moins 1 enfant	Famille
5	1751 à 2000€	98.50€	180.99€	249.93€	275.75€
6	2001 à 2250€	105.86€	180.99€	269.67€	299.12€
7	2251 à 2500€	112.05€	206.81€	285.68€	320.15€
8	2501 à 2750€	118.25€	217.91€	300.41€	337.33€
9	au-delà de 2750€	123.15€	226.56€	312.68€	355.79€